Bordereau attestant l'exactitude des informations - SEDAN - 0802 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/07/2025 - 2555 - 2011 B 00059 - 530 143 296 - ABC ARDENNES PARE BRISE

Dépôt n° 2555 du

11 JUIL. 2025

Etats financiers au 31 décembre 2024

SARL

SARL ABC ARDENNES PARE BRISE

37 B, AVENUE CHARLES DE GAULLE
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

CABINET DUMONT EXPERTS COMPTABLES
Société d'Expertise Comptable
16, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 0324560101
Site : www.dumont-audit-conseil.com
E-mail : dumont@cdumont.com

DUMONT
EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL - AUDIT

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*07

Désignation de l'entreprise : SARL ABC ARDENNES PARE BRISE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 37 B, AVENUE CHARLES DE GAULLE 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 5 3 0 1 4 3 2 9 6 0 0 0 2 4 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2024 Net 3
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 752	AG	2 071	1 681
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	30 731	AS	28 754	1 976
	Autres immobilisations corporelles	AT	29 707	AU	22 404	7 303
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (4)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	6 844	BI		6 844
	TOTAL (II)	BJ	71 034	BK	53 229	17 804
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	5 306	BM		5 306
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	40 110	BY		40 110
	Autres créances (3)	BZ	3 624	CA		3 624
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	79 522	CG		79 522
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	128 562	CK		128 562
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	199 595	1A	53 229	146 366

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACUMFIA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2025
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABC ARDENNES PARE BRISE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	31 864
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	16 068
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	58 932
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	37 134
	Dettes fiscales et sociales	DY	23 053
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	23 247
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	87 434
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	146 366

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	87 434
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISAUMP1A

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL ABC ARDENNES PARE BRISE — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC				
	Production vendue — biens *	FD / FE / FF	-4 328			-4 328
	Production vendue — services *	FG / FH / FI	420 139			420 139
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	415 812			415 812
	Production stockée *	FM				
	Production immobilisée *	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)	FP				
	Autres Produits (1) (11)	FQ				51
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				415 863
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *	FS				
	Variation de stocks (marchandises) *	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *	FU				140 176
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *	FV				6 193
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *	FW				100 136
	Impôts, taxes et versements assimilés *	FX				2 945
	Salaires et traitements *	FY				110 196
	Charges sociales (10)	FZ				13 150
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14)	GA				4 221
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				22 717
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				399 735
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG				16 128
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				81
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				81
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	GV				-81
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW				16 048

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABC ARDENNES PARE BRISE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	20
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	20
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	20
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	415 883
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	399 815
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	16 068

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	20 315
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS S/OP GESTION		20

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACUMP1A

ABC ARDENNES PARE-BRISE
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
au Capital Social de 10 000 €uros
Siège Social : 37B avenue Charles de Gaulle
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

RCS Sedan 530 143 296
N° SIRET : 530 143 296 00024

---oOo---

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2025

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2024,
se chiffrant à 16.067,90 €

de la manière suivante :

- versement d'un dividende aux parts de 13.000,00 €
à la SARL BOUVY INVESTISSEMENT, Associée Unique
- le solde au compte Report à nouveau..... 3.067,90 €

Le coupon s'élèvera à 13,00 €uros par part et sera payable à compter de ce jour.

En application des dispositions fiscales applicables aux revenus distribués, le dividende perçu par chaque associé sera éligible à l'abattement de 40 % si option à l'imposition au barème de l'impôt progressif (loi de finances pour 2018, loi 2017-1837 du 30/12/2017, CGI art. 117 quater modifié).

Conformément aux dispositions légales, l'Associé unique prend acte que les dividendes suivants ont été versés au titre des trois précédents exercices :

- **Exercice 2021** : 5,00 €uros par part sociale
(éligible à l'abattement de 40% en totalité si option à l'imposition au barème de l'impôt progressif)

- **Exercice 2022** : 0,00 €uros par part sociale

- **Exercice 2023** : 10,00 €uros par part sociale
(éligible à l'abattement de 40% en totalité si option à l'imposition au barème de l'impôt progressif)

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

